



LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2014

LES DÉLIBÉRATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES, EN MAIRIE, AUPRÈS DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le

10 AVR. 2014

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Alain RICHARD, en qualité de Maire sortant, donne lecture des résultats du scrutin du 30 mars 2014 ainsi que de la liste des élus désignés par les suffrages des Saints-Ouennais pour siéger au Conseil Municipal.

Il indique qu'à la suite des démissions de Monsieur Jean-François SCHAAL et de Madame Jacqueline BEGUIN, portées respectivement à sa connaissance les 1^{er} et 02 avril 2014, les conseillers placés immédiatement derrière les élus précités les ont remplacés, soit Monsieur Henri POIRSON et Monsieur Gérard ALLOUCHE.

Il déclare ces nouveaux élus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Yves-Marie LE TIEC en qualité de doyen d'âge de l'assemblée assure alors la Présidence de la séance, afin de faire procéder à l'élection du Maire, par bulletins secrets.

ELECTION DU MAIRE

Trois candidatures sont enregistrées : M. Alain RICHARD, Mme Véronique PELISSIER, M. Massoud HADI. Le dépouillement des votes enregistre les résultats suivants :

34 suffrages exprimés.

M. Alain RICHARD : 26 voix

Mme Véronique PELISSIER : 7 voix

M. Massoud HADI : 1 voix

Monsieur Alain RICHARD est proclamé Maire de Saint-Ouen l'Aumône, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin.

Le nouveau Maire reprend alors la Présidence de la séance du Conseil qui poursuit l'examen des sujets à l'ordre du jour.

ELECTION DES MAIRES-ADJOINTS

Détermination du nombre des adjoints :

L'effectif du Conseil Municipal étant de 35 membres, le Maire propose de fixer le nombre des adjoints à 10, sachant que ce nombre constitue le maximum légal. Il soumet au vote cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

Le vote :

Le Conseil procède à l'élection des Maires-adjoints par vote à bulletins secrets.

Les résultats suivants sont enregistrés : 35 votants, 27 voix pour la liste proposée par la majorité, 7 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Les adjoints élus sont :

Annaëlle CHATELAIN, 1^{er} adjoint (chargée de l'animation de la vie associative et de la prévention);

Jean-Pierre COLOMBIER, 2^{ème} adjoint (chargé des travaux) ;

Nicole CHAMPION, 3^{ème} adjoint (chargée du logement) ;

Gilbert DERUS, 4^{ème} adjoint (chargé des sports) ;

Isabelle DUCHET, 5^{ème} adjoint (chargée des affaires scolaires) ;

Roland MAZAUDIER, 6^{ème} adjoint (chargé de l'administration générale) ;

Valérie LABSY, 7^{ème} adjoint (chargée de l'enfance et de la petite enfance) ;

Laurent LINQUETTE, 8^{ème} adjoint (chargé des finances) ;

Françoise LESCOET, 9^{ème} adjoint (chargée de l'action sociale) ;

Philippe GREENBAUM, 10^{ème} adjoint (chargé de l'urbanisme).

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE PLUSIEURS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

S.I.A.R.P.(Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise).

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au S.I.A.R.P. des trois délégués suivants : Jacques VERGNAUD, Pascale PECQUEUX et Jean-Pierre COLOMBIER.

S.M.E.G.T.V.O. (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise).

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du S.M.E.G.T.V.O. des délégués suivants :

Titulaires : Alain RICHARD, Jean SCHRAM, Henri POIRSON, Matthieu CLEMENT

Suppléants : Laurent LINQUETTE, Massoud HADI, Denis MORICE, Valérie MOTHE

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE.

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise des délégués suivants :

Titulaire : Roland MAZAUDIER

Suppléant : Véronique PELISSIER

S.I.T.E.(Syndicat intercommunal de Transport d'élèves des secteurs scolaires de Beaumont-sur-Oise et de l'Isle-Adam).

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du S.I.T.E. des délégués suivants :

Titulaires : Françoise LESCOET, Alexandre MASHEL

Suppléants : Farida AÏT SI ALI, Yves-Marie LE TIEC

S.M.A.P.P.(Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt)

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du S.M.A.P.P. des délégués suivants :

Titulaire : Alain RICHARD

Suppléant : Laurent LINQUETTE

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise des délégués suivants :

Titulaire: Thierry SALLES

Suppléant : Philippe GREENBAUM

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE DE LA PLAINE DE PIERRELAYE

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein de l'Entente intercommunale de la Plaine de Pierrelaye des délégués suivants : Alain RICHARD, Thierry SALLES et Yves-Marie LE TIEC.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

Le Conseil procède à la désignation après vote à bulletins secrets des conseillers délégués à la Commission d'Appel d'Offres.

Le résultat suivant est enregistré : 26 voix pour la liste de Monsieur Alain RICHARD, 9 voix pour la liste de Madame Véronique Pélissier.

L'application de la règle de la proportionnelle au plus fort reste conduit à attribuer 4 sièges à la première liste et 1 siège à la seconde.

Sont élus en tant que membres titulaires de la C.A.O.: Frédéric MAUPIN, Antoine ARTCHOUNIN, Cédric LAPERTEAUX, Jean-Pierre COLOMBIER, Amine KHADIR

Sont élus en tant que membres suppléants de la C.A.O.: Roland MAZAUDIER, Valérie LABSY, Marie-Thérèse MAZAUDIER, Laurence MARINIER, Yves-Marie LE TIEC.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil fixe à l'unanimité le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Ouen l'Aumône à 12, soit 6 conseillers municipaux et 6 représentants des activités sociales dans la commune, plus le Maire, Président de droit.

Désignation des membres élus

Une seule candidature de liste ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein du C.C.A.S. des membres suivants: Françoise LESCOET, Cédric BEN AMMAR, Laurence MARINIER, Nicole CHAMPION, Marie-Claude CLAIN, Béatrice PRIEZ.

CAISSE DES ECOLES

Fixation du nombre des représentants de la commune au sein du comité d'administration de la Caisse des Ecoles

Le Conseil fixe à l'unanimité le nombre de conseillers municipaux membres du comité d'administration de la Caisse des Ecoles à 3, et celui des représentants des sociétaires de la Caisse des Ecoles à 4.

Désignation des représentants de la commune

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation pour représenter la Ville et siéger au sein de la Caisse des écoles des membres suivants : Isabelle DUCHET, Marie-Claude CLAIN, Harielle LESUEUR.

DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil décide à l'unanimité et conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales de donner délégation au maire pour 23 domaines d'actions spécifiques. Les décisions prises par le maire dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le Maire, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil municipal. Le Conseil autorise les premier et second maires-adjoints à exercer les délégations confiées au Maire pour toutes les matières déléguées et ce, en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil approuve le règlement intérieur du conseil municipal joint à la délibération du 05 avril 2014.

Prochain conseil municipal le lundi 28 avril 2014 à 20h45 à l'Hôtel de Ville.



Le Maire,

Alain RICHARD